

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus
Mesdames, Messieurs les représentants de l'OMSL
Mesdames et Messieurs.

Bienvenue à l'Assemblée Générale de l'A.A.P.P.M.A. « La Trèbéenne ».

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, permettez-moi de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

L'ordre du jour, que nous allons développer est le suivant :

- Rapport et bilan financier 2015
- Budget prévisionnel 2016
- Rapport moral du Président
- Perspectives 2016
- Questions diverses

Avant de commencer, je vais vous présenter la nouvelle composition du Conseil d'Administration de l'AAPPMA élu lors de l'assemblée générale électorale qui a eu lieu le 06 novembre 2015 conformément aux statuts des AAPPMA:

Membres :

- Albarao Frédéric

- Angel Basile
- Togni Gérard

Secrétaire :

- Emo Frédéric

Trésorier :

- Graves Jean-Pierre

Vice-président :

- Nasarre Christian

Président :

- Arcier Jean-Pierre

Je tiens à remercier les adhérents de l'AAPPMA, qui nous font confiance, et je remercie aussi les membres du Conseil d'Administration de m'avoir réélu président.

Il faut ajouter à cette liste, les bénévoles qui nous aident et travaillent avec nous :

Mrs Berro Jean-Luc, Garrido Julien, Lloret Sébastien, Mazière Jacques, Milhavet André et Pascual Vilalta Daniel.

J'ajoute aussi deux personnes qui participent régulièrement aux déversements, ce sont : M. Puig Hector et M. Storaï Jean Dominique.

Je donne maintenant la parole à notre trésorier, Jean-Pierre Graves qui va vous présenter le rapport et le bilan financier de l'exercice 2015, la gestion du lac, et le budget prévisionnel pour 2016.

Je précise que les comptes ont été vérifiés par les deux membres de la commission de contrôle, élus lors de la dernière Assemblée Générale élective du 06 novembre 2015.



Bilan des activités 2015

Déversements sur nos cours d'eau :

Rivière Orbiel :

3 déversements de truites AEC pour un total de 175 kg, les:

- 13 mars (75 kg)
- 17 avril (50 kg)
- 15 mai (50 kg)

Fleuve Aude :

En novembre déversement de 20 kg de brochets.



Déversements au lac Espace Loisirs René Coll :

20 déversements de truites AEC échelonnés du 09 janvier jusqu'au 11 décembre, soit 1350 kg.

Animations et activités 2015 :

Animation à l'école des floralies

Cette animation qui pour sa troisième année consécutive, s'adressait toujours aux cm1 et cm2.





Le vendredi 26 juin se déroulait la partie pratique aux bords du lac Espace Loisirs René Coll et nous avons offert aux enfants leur carte découverte qui leur permet de pêcher pratiquement partout en France.

Les enfants ont pu s'initier aux différentes techniques de pêche, grâce aux bénévoles de notre association, et attraper quelques truites pour leur plus grand bonheur.

Nous avons, encore une fois remarqué l'intérêt et l'engouement qu'a provoqué cette animation auprès des jeunes.

Animation « Grosses truites » :

Dimanche 05 avril

Comme d'habitude, 150 kg de truites avaient été déversés.

C'était la première fois que cette animation se déroulait à cette



période de l'année, force est de constater, que cela a été une réussite puisque les 68 pêcheurs présents ont capturés pas moins de 75 truites.

La plus grosse prise est à mettre au compte de M. Paul Thierry, qui a attrapé une truite de 1,413 kg.



1^{er} concours : Challenge Intermarché

Dimanche 14 juin

51 participants

130 truites prélevées et là encore une belle réussite.

M. Duré Norbert a été le plus rapide pour attraper ses 8 truites et remporte ainsi le concours. Il a été suivi de M. Pedemas Jean-Pierre qui se classe aussi 1^{er} vétérinaire. Et à la 3^{ème} place on trouve M. Lloret Sébastien.



Mme Mahuzies Danièle s'octroie la place de 1^{ère} dame.

Quant à M. Beauduin Edmond il remporte le trophée de la plus grosse truite. Celle-ci pesait 1kg552.

Les pêcheurs récompensés ont reçus des bons d'achat offerts par M. Lorente, Directeur de l'Intermarché de Trèbes, pour une valeur de 400 euros, et divers lots offerts par l'AAPPMA.



2^{ème} concours : Challenge « Gérard Falandry »

Dimanche 18 octobre

Cette fois encore de bons résultats

43 participants et 168 truites pêchées, un record.

M. Lloret Sébastien a été le plus prompt pour attraper les 8 truites autorisées. En tant que 1^{er} du classement, il s'est vu remettre en récompense un panier garni offert par l'Office du Tourisme de Trèbes et un bon d'achat de 50 euros offert par « La Trèbénne ». Son figure désormais sur la coupe « Gérard Falandry ».



A la 2^{ème} place nous retrouvons M. Duré Norbert, et à la 3^{ème} place M. Sanchez Pierre qui se classe 1^{er} vétérán.

La première dame est une nouvelle fois Mme Mahuzies Danièle.

La plus grosse truite du concours pesait 893 gr. C'est M. Berro Jean-Luc qui a eu la chance de l'attraper.



Objectifs 2016

Lac Espace Loisirs René Coll :

Comme vous l'a présenté Jean-Pierre tout à l'heure, cette année, la gestion est correcte, et ce, grâce à une augmentation des ventes de cartes annuelles. Nous avons donc maintenu tous les déversements prévus, sans augmentation du prix des cartes, et ce, malgré l'augmentation de 0,30 centimes, par le pisciculteur, du prix du kilo de truites.

2016 verra le maintien des déversements, si toutefois le nombre de cartes ne diminue pas.

Nous envisageons de mettre en place pour la période estivale, juillet et août, une carte lac hebdomadaire.

Permis nationaux :

Enfin une bonne nouvelle du côté de la Fédération, cette année pas d'augmentation de prix des permis.

Voici maintenant les dates des principales ouvertures générales pour cette saison.

- truites fario, omble ou saumon de fontaine, omble chevalier et cristovomer, du 12 mars au 18 septembre, en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.
- Truites AEC, du 12 mars au 18 septembre en 1^{ère} catégorie et du 1^{er} janvier au 31 décembre en 2^{ème} catégorie.
- Ombre commun, du 21 mai au 18 septembre en 1^{ère} catégorie et du 21 mai au 31 décembre en 2^{ème} catégorie.
- Brochets, perches, black bass et sandres du 12 mars au 18 septembre en 1^{ère} catégorie, car indésirable et du 1^{er} janvier au 31 janvier et du 1^{er} mai au 31 décembre en 2^{ème} catégorie.
- Anguille argenté, civelle (alevins d'anguille), pêche interdite toute l'année.

Je rappelle, une nouvelle fois, que ces dates concernent notre département. Pour plus d'informations sur les dates d'ouverture et de fermeture, je vous invite à consulter le guide de pêche 2016 de la fédération départementale.

Déversements

Poissons blancs :

En 2015, dans le fleuve Aude, nous avons déversé 20 kg de brochets, cette année nous mettrons, des sandres (date à déterminer avec le pisciculteur)

Truites AEC:

3 déversements auront lieux dans l'Orbiel et dans l'Aude

- vendredi 11 mars (75 kg)
- vendredi 15 avril (50 kg)
- vendredi 13 mai (50 kg)



Lac Espace Loisirs René Coll :

20 déversements de truites AEC qui auront lieux les :

- vendredi 08 janvier (60 kg)
- vendredi 22 janvier (60 kg)

- vendredi 05 février (60 kg)
- vendredi 19 février (60 kg)
- vendredi 04 mars (60 kg)
- vendredi 18 mars (60 kg)
- samedi 02 avril (150 kg) « grosses truites dimanche 03 avril de 7h à 10h30
- vendredi 15 avril (60 kg)
- vendredi 29 avril (60 kg)
- vendredi 13 mai (60 kg)
- vendredi 27 mai (60 kg)
- samedi 11 juin - (80 kg) 1^{er} concours dimanche 12 juin de 7h30 à 10h30
- vendredi 24 juin (60 kg)
- vendredi 16 septembre (60 kg)
- vendredi 30 septembre (60 kg)
- samedi 15 octobre (80 kg) 2^{ème} concours dimanche 16 octobre de 7h45 à 10h45
- vendredi 28 octobre (60 kg)
- jeudi 10 novembre (60 kg)
- vendredi 25 novembre (60 kg)
- Vendredi 09 décembre (60 kg)

Animations

Animation école des floralies, les dates encore à déterminer avec M. Chalard, directeur de l'école.

03 avril : Animation « grosses truites »

12 juin : 1^{er} concours « Challenge Intermarché »

16 octobre : 2^{ème} concours « challenge Gérard Falandry



Courant du mois de novembre un membre du Conseil d'Administration a surpris un pêcheur qui appâtait, alors qu'il avait prélevé déjà plusieurs truites lui rappelant que cette pratique est interdite au lac.

Ce n'était pas le premier fait de ce pêcheur qui avait déjà commis plusieurs incivilités. Un courrier recommandé lui a été adressé, lui signifiant que désormais il était persona non grata au lac et qu'il était exclu définitivement.

Nous allons procéder maintenant au tirage au sort de la carte annuelle du lac offerte par l'AAPPMA.

Celle-ci est attribuée à M.

Le Conseil d'Administration se joint à moi, pour, vous remercier de votre présence. Nous remercions la Municipalité, et les services techniques. M. Lorente, Directeur de l'Intermarché de Trèbes qui nous aide beaucoup. Sans cette aide nous ne pourrions vous récompenser aussi généreusement, lors des animations,

Nous remercions, pour leur implication, l'Office du Tourisme et sa Directrice Mme Biel, M. et Mme Soldé du bureau de tabac d'Intermarché, M. et Mme Rivals, nos pisciculteurs, et bien sûr tous les bénévoles qui nous aident régulièrement dans notre tâche, et merci à tous les membres du Conseil d'Administration.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons passer maintenant aux questions diverses.

Pour clôturer cette Assemblée Générale, je donne la parole M. le Maire.

Je vous invite, maintenant, à venir partager le verre de l'amitié.

Bonne saison halieutique.

